

## Cette année, le Conservatoire botanique national du Massif central intervient sur votre commune ! Connaissez-vous cet organisme, ses missions, ses activités ? Non ? Alors faisons les présentations !

Créé en 1998, cet établissement public agréé par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires est administré par 5 membres institutionnels : la Région Auvergne - Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Loire, le Parc naturel régional Livradois-Forez, le Syndicat mixte d'aménagement territorial du Haut-Allier, et la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier.

Cet établissement scientifique et technique s'intéresse à la **flore sauvage** (plantes à fleurs, arbres et arbustes, graminées, fougères...), aux **mousses et hépatiques**, aux **champignons et lichens**, aux **algues**, à la **végétation** ou encore aux **ressources végétales** exploitées par l'homme. À travers ses domaines de compétence, il mène sur son territoire d'agrément **5 missions d'intérêt général** (définies par décret n° 2021-762 du 14 juin 2021) :

### 5 missions d'intérêt général



**DÉVELOPPER  
ET AMÉLIORER  
LES CONNAISSANCES**



**GÉRER ET  
VALORISER  
LES DONNÉES**



**CONTRIBUER  
À LA GESTION  
CONSERVATOIRE ET  
À LA RESTAURATION  
ÉCOLOGIQUE**



**APPUYER PAR  
L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE**



**INFORMER,  
SENSIBILISER  
ET MOBILISER**



### Territoire d'intervention

Le CBN Massif central mène ses inventaires et ses activités de préservation et de valorisation de la diversité végétale sur **10 départements** (57 000 km<sup>2</sup>) :

- **EN AUVERGNE - RHÔNE-ALPES** : Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Ardèche, Loire, Rhône ;
- **EN NOUVELLE-AQUITAINE** : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne.

### Pour quoi faire ?

- **Cartographie de la végétation de l'Ardèche** dans le cadre du Programme de cartographie nationale des habitats naturels et semi-naturels (CarHab) porté par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires ;
- **Étude de la flore et de la végétation des bords de la Loire et de l'Allier** (programme LIFE en Loire Forézienne porté par le Département de la Loire) ;
- **Appui aux animateurs de sites Natura 2000** ;
- **Étude et inventaire d'espèces végétales méconnues ou en voie de disparition** (étude génétique, récolte de graines...) notamment l'Alysson du Rhône et l'Epipactis du Rhône ;
- **Observatoire des prairies naturelles** en partenariat avec l'INRAE, des agriculteurs volontaires, des AOP, etc. ;
- **Journées techniques avec des exploitants agricoles** sur l'importance des prairies naturelles et dont la production est soumise à un signe de qualité (AOP) ;
- **Inventaires de forêts anciennes et matures** (en lien avec les propriétaires, l'ONF et le CNPF) et étude de leur adaptation au dérèglement climatique ;
- **Inventaires de mousses** et accompagnement de groupes d'experts bryologiques ;
- **Inventaires de la flore et de la végétation sur des espaces naturels préservés** (ENS, RNR, RNN, APPB, PNR...) ou au titre de la SAP.